

## Emmanuel Macron s'attaque au classement de sortie de l'ENA

Alors que les meilleurs élèves de l'école sont actuellement libres de choisir leur affectation, le chef de l'Etat a souhaité, lundi, que le début de carrière puisse « tenir compte des priorités gouvernementales ».

LE MONDE | 22.01.2018 à 21h01 • Mis à jour le 23.01.2018 à 09h11 | Par Soazig Le Nevé



C'est la première fois qu'un président lui-même issu de l'ENA remet en cause le classement de sortie, qui permet aux quinze élèves les plus brillants d'une promotion, ceux qui forment « la botte », de choisir leur affectation. « *Je souhaite très profondément que les fonctionnaires des grands corps se frottent au réel, choisissent des défis difficiles, relèvent les défis du terrain à chaque étape de leur carrière* », a déclaré Emmanuel Macron, ancien de la promotion Sedar-Senghor sortie en 2004, lors d'un discours à la Cour des comptes, lundi 22 janvier.

Et d'ajouter, devant les magistrats financiers rejoints chaque année par quelques-uns des énarques parmi les plus brillants : « *Je souhaite que la sortie de l'ENA, comme la carrière durant les premières années, puissent être modifiées pour tenir compte des priorités gouvernementales.* »

Rejoindre les ministères prioritaires

« *Nous avons besoin de talents pour rénover l'éducation, le logement, les affaires sociales... Les ministres me disent qu'ils ont des problèmes de ressources* », a argué le président de la République, estimant impossible de « *continuer à avoir les mêmes rites de recrutement et les mêmes rites de passage* », mais sans proposer d'alternative.

L'usage veut que les élèves les mieux classés de l'ENA choisissent, dans l'ordre, l'Inspection générale des finances, le Conseil d'Etat et la Cour des comptes. Puis vient le ministère des affaires étrangères, suivi de près par certaines directions de Bercy et par les inspections générales de l'administration et des affaires sociales. Tandis que le ministère de l'éducation nationale, qui représente le plus gros budget de l'Etat, figurerait, toujours selon ce classement non officiel, en bas de palmarès.

Afin de maintenir « *l'excellence* » des hauts fonctionnaires, dans le cadre du plan Action publique 2022, le chef de l'Etat veut faire de cette dernière « *un secteur d'attractivité pour les talents de notre économie* », encadré par une « *déontologie claire permettant le passage du privé au public* ».

Au moment de remettre sa lettre de mission à Patrick Gérard, conseiller d'Etat nommé à la direction de l'ENA, le chef de l'Etat avait affiché début août 2017 son souhait de débarrasser l'école des « *dogmes* » et des « *tabous* », avait rapporté son porte-parole de l'époque, Christophe Castaner, à la sortie du conseil des ministres.

Dans un entretien au journal [La Croix](#), le 19 octobre, Patrick Gérard – qui n'est pas énarque – avait ainsi indiqué qu'une réflexion était en cours « *pour faire en sorte que les meilleurs ne partent pas systématiquement dans les grands corps mais rejoignent les ministères prioritaires pour l'action publique* ». De là à supprimer le classement de sortie ? « *Là n'est pas la question* », avait-il alors répondu, mettant surtout l'accent sur sa volonté de diversifier le recrutement.

Interrogé par Le Monde, l'Elysée a précisé, lundi, « *qu'il n'est pas question de supprimer le classement* », mais qu'« *il s'agit d'un appel à ce que les grands corps aillent servir là où il y a de vrais besoins pour la République dans les ministères moins bien dotés* ».

S'attaquer au classement de sortie de l'ENA n'est pas chose aisée. Quand il était président, [Nicolas Sarkozy](#) – qui n'est pas énarque – avait jugé « *choquant* » que « *le résultat d'un concours passé à 25 ans oriente toute une vie professionnelle* ». Il souhaitait la création « *de listes d'aptitude* », permettant « *de mieux concilier la demande des administrations et les attentes des agents, aussi bien professionnelles que personnelles* », et qu'une commission valide ou non les recrutements. Mais le texte de loi puis le décret envisagés n'avaient pas réussi à passer outre la résistance d'énarques en fonction au Parlement, au Conseil d'Etat ou encore au Conseil constitutionnel.

Sous François Hollande, le gouvernement a aussi tenté de s'atteler à une réforme : la ministre socialiste de la fonction publique Marylise Lebranchu a créé, en 2015, un groupe de travail sur la question de l'accès des énarques aux grands corps, sujet que sa successeuse Annick Girardin a repris à son compte, avant de jeter l'éponge faute de consensus. « *La réforme est reportée* », annonçait-elle en avril 2016.

François Hollande, lui-même ancien énarque, sorti 8<sup>e</sup> au classement de la promotion Voltaire (1980), en semblait peu affligé. Lors d'une ultime visite au Conseil d'Etat, en mars 2017, il avait estimé que l'institution du Palais-Royal avait toujours vocation à recruter directement à la sortie de l'ENA. Et d'ajouter : « *Il y a des traditions dont il faut parfois se défaire quand elles sont tombées en désuétude, il y en a d'autres qu'il convient de conforter dès lors qu'elles sont fondées sur le respect.* »